

ATELIER 5

**Rapprocher les réalités
des parents adoptifs
et de leurs futurs enfants :
une garantie pour une adoption solide**

Objectifs

- Comment préparer la famille et l'enfant à l'adoption ?
- Comment le recueil d'informations sur le vécu de l'enfant et la prise en compte de son milieu socio-culturel peuvent-ils devenir des critères stratégiques pour garantir une adoption solide ?
- **Mia DAMBACH**, directrice, et **Cécile JEANNIN**, coordinatrice de l'Unité information et publications, Service social international (SSI)
- **Liliana MINGITA**, psychologue, et **Gérard GARNIER**, médecin, Agence française de l'adoption (AFA)
- **Jimmy MESSINEO**, chargé de mission Protection de l'enfance et Adoption auprès de l'Ambassade de France en Haïti

Synthèse de l'atelier

1. Adoptant

- Importance de la formation des candidats : pays, pathologies médicales ou psychologiques spécifiques (encore beaucoup à faire même si la situation s'est beaucoup améliorée)
- Fort impact de cette formation sur le projet d'adoption
- D'où le souhait qu'elle soit dispensée avant l'agrément (constat de disparités entre les CD).

2. Enfant

Tous les enfants ont des besoins spécifiques.

Importance d'un dossier de l'enfant le plus complet possible :

- Éléments **spécifiques** (acte de naissance, rapport médical, vie de l'enfant, préparation de l'enfant, etc.) et **généraux** (conditions du pays, accès à l'éducation, situation politique, conception culturelle de la famille et de l'adoption...)
- Complété par **tous** les intervenants
- Dans un **langage compréhensible** par tous
- Qui suit l'enfant dans **tout son parcours**

Poser toutes les questions qui ne trouvent pas de réponse et les consigner.
Les AC doivent être vigilantes sur la complétude du dossier (article 17c).

Préparation de l'enfant à sa vie future (culture française, etc.).

3. Pays d'origine

Cette « théorie » doit composer avec la réalité locale.

Il faut donc que les candidats n'hésitent pas à questionner (personnels des centres, etc.) mais se préparent également à l'**absence d'éléments**.

Importance de la coopération pour aider les pays d'origine à trouver des **solutions alternatives** et renforcer la composition du dossier dans les cas où l'adoption internationale est choisie.